

**ESABAC**  
**ESAME DI STATO BACCALAURÉAT**  
**UN SOLO ESAME, DUE DIPLOMI**

IL FRANCESE  
 UNA LINGUA VICINA PER ARRIVARE LONTANO




**ESABAC TECHNO**  
**ESAME DI STATO BACCALAURÉAT**  
**UN SOLO ESAME, DUE DIPLOMI**

IL FRANCESE  
 UNA LINGUA VICINA PER ARRIVARE LONTANO



## Article 8

### Enseignement, formation, recherche et innovation

3. Les Parties s'emploient à rapprocher leurs systèmes éducatifs, dans le but notamment de contribuer à la construction de l'Espace européen de l'éducation. Elles encouragent la mobilité des jeunes, en particulier pour l'enseignement et la formation professionnels dans une perspective d'apprentissage continu, avec pour objectif de constituer des centres d'excellence professionnelle italo-français et européens et de favoriser la reconnaissance de tels parcours. Elles développent les filières permettant la double délivrance de l'Esame di Stato italien et du baccalauréat français (ESABAC) et encouragent les partenariats systématiques entre établissements italiens et français les proposant, tout comme la mobilité des élèves et de leurs professeurs. Elles s'engagent également à coopérer pour une éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale, à travers des programmes de collaboration dédiés.